



1550, rue Metcalfe  
Bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6  
Téléphone : (514) 872-3568  
Télécopieur : (514) 872-2556  
[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

Montréal, le 16 décembre 2010

Collectif de la communauté sourde  
pour le maintien du Centre 7400

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance en date d'hier et je vous en remercie. J'aimerais d'abord vous indiquer que toute la documentation qui nous a été transmise concernant le projet du Centre 7400 Saint-Laurent se trouve sur le site internet de l'OCPM. Vous le constaterez, nous ne sommes en possession d'aucune correspondance entre les Clercs de Saint-Viateur et la Ville de Montréal. Nous ne savons d'ailleurs pas si une telle correspondance existe et vous suggérons de contacter les Clercs ou l'arrondissement, le cas échéant.

Par ailleurs, je vous réitère que la situation vécue le soir du 8 décembre, en l'absence de l'interprète en langage des signes, était malheureuse et liée à des circonstances hors de notre contrôle. La sensibilité de l'Office envers les personnes sourdes s'est d'ailleurs traduite par la décision prise ce soir-là de reporter la séance d'audition prévue à une date ultérieure, soit le jeudi 16 décembre, en présence d'interprètes pouvant assurer le service auprès des personnes sourdes.

Comme je vous l'ai mentionné dans ma lettre du 13 décembre, l'information sur le projet du 7400 Saint-Laurent est disponible à tous depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Le 15 novembre, lors de la présentation de la procédure suivie pour la consultation, un interprète en langage des signes était présent et a assuré la traduction des propos de la présidente de la commission. Les membres de la communauté des personnes sourdes ont alors reçu toute l'information sur cette procédure ainsi que toute l'information concernant le projet qui a été communiquée par l'arrondissement et le promoteur. Par ailleurs, par mesure supplémentaire pour accommoder la communauté sourde, la présidente de la commission a indiqué lors de la séance du 9 décembre, qu'elle accepterait de faire exception et de

recevoir à la séance du 16, des mémoires non annoncés. Et cela malgré le fait que la date limite d'inscription du 3 décembre était dépassée.

À notre avis, des efforts raisonnables ont été faits pour permettre aux personnes de la communauté sourde de bénéficier du même niveau d'information que les autres montréalais concernés. Jusqu'à maintenant, une seule personne a manifesté son intention de se prévaloir de l'extension offerte par la présidente de la commission. Les procédures normales iront donc de l'avant tel que prévu.

J'espère que ces détails supplémentaires vous agréeront et vous prie, madame, monsieur, de recevoir l'expression de mes sentiments distingués.



Louise Roy  
Présidente

LR/II

c.c. Association des Locataires de Villeray  
Mme Anie Samson, mairesse de l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension  
M. Marius Caron, c.s.v., directeur général du Centre 7400  
Mme Anne-Laure Favereaux, journaliste du Progrès de Villeray  
M. Jan Ravensbergen, journaliste The Gazette